Parc national de forêts

FICHE DE POSTE

Chargé.e de projet Milieux humides et aquatiques

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste	Chargé.e de projet Milieux humides et aquatiques
Nature et profil du poste	- Technique - Contractuel.le de la fonction publique – CDD – 6 mois

AFFECTATION, PRÉSENTATION DU SERVICE	
Service d'affectation	Siège administratif du Parc national de forêts, au sein du pôle Connaissance – patrimoines
Contexte	Le Parc national de forêts (le plus récent des 11 parcs nationaux français) a été créé par le décret 2019-1132 du 06 novembre 2019. Situé à la fois en Haute-Marne (région Grand-Est) et en Côte-d'Or (région Bourgogne Franche-Comté), ce Parc national est dédié à la préservation de la forêt feuillue de plaine et à la valorisation des riches patrimoines naturels, culturels et paysagers d'un territoire rural. Le territoire du parc national s'étend sur 127 communes, dont 60 concernées par le cœur du parc et 110 ont adhéré à la charte. L'établissement public du Parc national de forêts a un plafond d'emploi de 30 agents, fonctionnaires et contractuels auxquels s'ajoutent des apprentis, stagiaires, volontaires de service civique et agents mobilisés par mutualisation avec l'office national des forêts (ONF) et l'office français de la biodiversité (OFB), pour contribuer à certaines missions de l'établissement public. L'établissement public compte 1 secrétariat général et 4 pôles métier : - Communication et pédagogie ; - Connaissance – patrimoines ; - Gestion et protection ; - Economie et transition écologique. L'eau est un élément fondamental dans le Parc national de forêts tant par les richesses paysagères, culturelles et écologiques qu'elle génère, que par sa fragilité liée au caractère karstique. Les nombreuses sources et la densité du chevelu des têtes de bassin versant sont particulièrement remarquables. L'eau contribue à l'expression d'une biodiversité spécifique : Ce sont en particulier les complexes des marais et marais tufeux de pente (plus d'une centaine en Cœur de Parc national), uniques en France, ou les espaces prairiaux à Narcisse des poètes qui constituent un patrimoine emblématique du Parc national de forêts identifié dans sa charte. Par sa localisation en tête des bassins hydrographiques, le Parc national porte une responsabilité vis-à-vis des territoires situés à l'aval pour leur garantir un approvisionnement d'une eau de qualité. La

	préservation de ces milieux constitue une priorité du Parc national dans un contexte de changement climatique. Elle nécessite des actions volontaristes pour assurer le bon état de conservation voire la restauration des masses d'eau et de la trame bleue, en particulier sur les cours d'eau et les milieux humides. La protection des milieux humides et aquatiques qui contribuent à la préservation de ce bien commun est prioritaire. Le Parc national a comme ambition d'améliorer les connaissances sur ces milieux, de les préserver ou de les restaurer pour en améliorer l'état de conservation et la fonctionnalité.
Relations hiérarchique et fonctionnelle	- Poste placé sous l'autorité du chef du pôle « connaissance – patrimoines » ; - Poste en soutien aux missions de la chargée de mission biodiversité et du responsable de pôle.
Localisation	20, rue Anatole Gabeur – 52 210 ARC-EN-BARROIS

MISSIONS ET ACTIVITÉS	
Missions	Le Parc national est à l'initiative ou partenaire de plusieurs études dédiées à améliorer les connaissances sur les milieux humides notamment : - des inventaires des milieux humides - un programme d'amélioration de l'état de conservation et du suivi des marais tufeux et des espèces qui leur sont inféodées - une actualisation de l'atlas des marais par un état des lieux cartographique des marais et milieux humides associés. Ces études sont la base scientifique pour apporter un diagnostic et proposer des actions concrètes en faveur de ces milieux, dont certaines sont déjà identifiées comme la mise en défens de marais, la restauration de cours d'eau. Ces études et actions sont le plus associées à des partenaires compétents sur l'expertise naturaliste faunistique et floristique de ce milieux (Conservatoires d'espaces naturels, Conservatoire botanique national, Société d'Histoire naturelle d'Autun, FDPPMA, etc.) ou possédant les compétences GEMAPI (syndicats de rivière, EPAGE). Le.a. Chargé.e de projet milieux humides et aquatiques a comme missions principales : - d'assurer le suivi des études et des actions liées aux milieux humides et aquatiques en cours (organisation et animation de comité de suivis et techniques, suivi financier…) et d'engager celles qui doivent être lancées cette année (rédaction de cahiers des charges, règlement de consultation…) ; - de participer à la valorisation de ce travail (rédaction de textes, élaboration de documents de communication, participation à des réseaux d'acteurs, etc.) Le poste couvre également une dimension stratégique, supposant de : - mener, en lien avec les différents partenaires de l'établissement public, une analyse des besoins de conservation / restauration des milieux humides et aquatiques à l'échelle du territoire ;

	- étudier les sources de financement possible pour mener sur la durée une politique sur ces milieux au sein de l'établissement public incluant le financement d'un poste. - de synthétiser ces éléments pour proposer une stratégie qui sera soumise à validation du conseil d'administration de l'établissement public ; - de déposer un dossier de demande de subvention pour pérenniser la mission milieu humide et aquatique au sein du Parc national de forêts. Dans ce cadre, le.a chargé.e de projet pourra être amené.e à participer aux différents comités de suivi et de pilotage liés aux milieux humides et aquatiques du territoire. En parallèle, le.a chargé.e. de projet est amené.e à participer à la vie du pôle « connaissance-patrimoines » et de l'établissement public (participation à des réunions, conseils, animation lors d'événements publics…).
Relations externes liées au poste	- Services de l'État et établissements publics (Agence de l'Eau, EPTB Seine Grands Lacs…) - Structures GEMAPIENNEs - Partenaires institutionnels : Régions, Département - Acteurs gestionnaires de cours d'eau et de milieux humides…
Contraintes du poste	- Occasionnellement : travail en soirée, les week-ends et jours fériés pour des réunions ou dans le cadre d'événements liés à la mise en valeur du Parc national sur demande de l'encadrement.

PROFIL RECHERCHÉ	
Profil pour le poste	- Formation de niveau Master 2 - Spécialisation dans les domaines du patrimoine naturel, écologie, biologie, gestion conservatoire des milieux humides et aquatiques.

COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE	
Connaissances	- Connaissance des politiques publiques et outils en lien avec le patrimoine naturel et la gestion conservatoire, ainsi qu'en matière de règlementation d'espèces et d'espaces protégés et gestion des milieux humides et aquatiques - Culture en matière d'écologie et de biologie de la conservation - Expérience dans la gestion / conservation / mise en valeur d'éléments des milieux humides et aquatiques - La connaissance du fonctionnement des parcs nationaux et des patrimoines des milieux humides et aquatiques du Parc national de forêts serait un plus.
Savoir-faire	- Excellentes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse - Solides compétences en gestion de projet - Techniques d'animation de réunion - Savoir préparer les décisions - Maîtrise des logiciels bureautiques et cartographiques (QGIS)

Savoir-être	- Autonomie - Sens de l'organisation – rigueur - Capacités d'adaptation - Ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle - Sens de l'écoute, sociabilité (aptitude au travail en équipe), discrétion - Conviction, force de persuasion - Aptitude au dialogue - pédagogue
Conditions d'exercice	- Bureau partagé dans les locaux du Siège, situé à Arc-en-Barrois (52) ou dans une des antennes du Parc national - Possibilité de télétravail (max 3j/sem.) - Déplacements majoritairement sur le territoire du Parc national, occasionnellement en région Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, voire France - Matériel informatique/téléphonie - Parc de véhicules de service pour les déplacements professionnels - Permis B indispensable

MODALITES DE RECRUTEMENT	
Durée du poste	- CDD prenant fin au plus tard le 30 décembre 2023. Une éventuelle prolongation sera directement dépendante de l'obtention de fonds pour pérenniser le poste. - prise d'effet du poste souhaitée dès le 1er juillet 2023
Comment postuler ?	- Les lettres de motivations et CV devront être adressés par mail à l'établissement public du Parc national de forêts avant le 18 juin 2023 au plus tard à l'adresse suivante : secretariat@forets-parcnational.fr (préciser en objet : « recrutement chargé(e) de projet Milieux humides et aquatiques ») Entretiens semaine 25 - Informations sur le poste : Matthieu DELCAMP – responsable du pôle connaissance – patrimoines : 03 73 62 02 39 / 06 16 33 92 81 matthieu.delcamp@forets-parcnational.fr